

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/02/2015

Réception par le Prefet : 20/02/2015

Publication : 26/02/2015



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2015-2-6-6

Séance du jeudi 19 février 2015

BUDGET PRIMITIF 2015 GESTION DES DECHETS - C06

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 27 janvier 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les orientations de la politique départementale de gestion des déchets énoncées dans le rapport et ses annexes,
- approuve les programmes et inscrit dans la section d'investissement, un crédit de 150 000 € en AP et 105 000 € en CP et, dans la section de fonctionnement, un crédit de 137 200 €,
- inscrit des recettes à hauteur de 175 000 €,
- donne délégation à la Commission Permanente pour allouer les crédits des différents programmes et pour prendre toute décision nécessaire à leur déploiement (approbation de conventions et al.),
- approuve les programmes d'aides relatifs aux études d'optimisation et à la communication dans le domaine de la gestion des déchets tels que définis dans l'annexe 4 du rapport.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions